

# LA HONTE

## LE SQUAT AL ZOL A ÉTÉ EXPULSÉ SANS RELOGEMENT !

### UNE EXPULSION BRUTALE DE LA PRÉFECTURE...

Ce mardi 8 juillet 2025, la préfecture a expulsé les habitants du squat Al Zol rue Candale à Pantin.

Ce bâtiment, inoccupé depuis une dizaine d'années, abritait depuis 2022 plus d'une soixantaine de personnes, exilées qui aujourd'hui travaillent, étudient ou sont en formation en Île de France.

**Des dizaines de policiers ont mis à la rue les habitants, sans qu'ils puissent prendre le temps de récupérer leurs affaires** tandis qu'une vingtaine étaient déjà partis au travail quand les policiers sont arrivés. Les identités de toutes les personnes ont été contrôlées et aucune solution d'hébergement n'a été proposée par la préfecture.

La préfecture a agi sans demande explicite du propriétaire et sans informer la mairie. Par ailleurs, une audience devant le juge de l'exécution devait avoir lieu le 2 octobre pour accorder des délais supplémentaires avant expulsion et permettre de trouver des solutions de logement pour les habitants.

### ... ALORS QUE LE BÂTIMENT VA RESTER VIDE !

Une rencontre avec le propriétaire du squat Zol, l'EPFIF, et la mairie avait eu lieu vendredi 4 juillet. **Il n'y a aucun projet de reprise du bâtiment.** Les projets passés sont annulés. Il n'y a pas non plus d'ordre de démolition imminent.

### UNE MISE À L'ABRIS DE TROIS JOURS PAR LA MAIRIE : C'EST INSUFFISANT !

Suite à l'expulsion, la mairie a mis à disposition le gymnase 46 rue Edouard Renard à Pantin pour les habitants expulsés... mais seulement pour trois jours ! C'est insuffisant, ça ne laisse pas assez de temps pour trouver des solutions d'hébergement !

### FACE À CETTE EXPULSION, NOUS EXIGEONS :

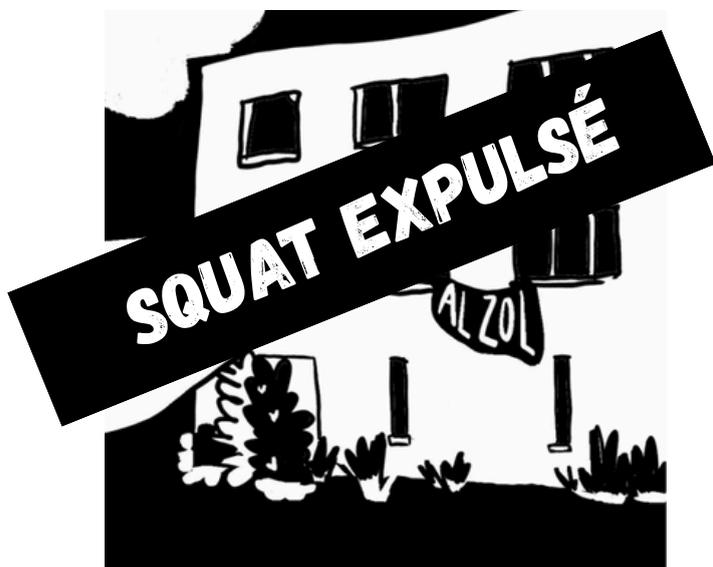
#### PAS DE REMISE À LA RUE SANS SOLUTION D'HÉBERGEMENT PÉRENNE !

**Fermer le gymnase au bout de trois jours, c'est l'équivalent d'une remise à la rue des habitants par la mairie.** S'il n'est pas possible de garder le gymnase ouvert, **la mairie a le pouvoir de réquisitionner tout bâtiment inoccupé et vide sur la ville.**

#### POURSUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL POUR TROUVER DES RELOGEMENTS

Les habitants doivent obtenir des hébergements durables et il n'est pas question de leur proposer quelques nuits d'hôtel. **Beaucoup d'entre eux travaillent, sont réfugiés ou demandeurs d'asile, et ont entamés des démarches pour obtenir un logement.** Ce travail doit se poursuivre avec la permanence sociale qui se tenait dans le squat et les services de la mairie.

**LA HONTE  
LE SQUAT AL ZOL A ÉTÉ EXPULSÉ SANS RELOGEMENT !  
SEULEMENT TROIS NUITS EN GYMNASSE...**



**EMPÊCHONS UNE  
REMISE À LA RUE, LA  
MAIRIE DOIT PRENDRE  
SES RESPONSABILITÉS**

**RASSEMBLEMENT  
JEUDI 10 JUILLET 2025 À 18H**

**DEVANT LA MAIRIE DE PANTIN**

**PETIT-DÉJEUNER SOLIDAIRE  
VENDREDI 11 JUILLET 2025 A PARTIR DE 8H**

**DEVANT LE GYMNASSE  
46 RUE EDOUARD RENARD À PANTIN**

**LES PROCHAINS RDV :**

- **MANIFESTATION DIMANCHE 13 JUILLET À 12H DEVANT LA MAIRIE DE PANTIN**
- **RASSEMBLEMENT MERCREDI 16 JUILLET À 17H30 DEVANT LA MAIRIE DE PANTIN**